



Ottawa (Ontario)
Le 17 décembre 2018

L'honorable Ralph Goodale
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0A6

Monsieur le Ministre

Je vous écris aujourd'hui, Monsieur le Ministre, au sujet de deux (2) priorités énoncées dans la lettre de mandat que le Premier ministre a adressée au ministre des Anciens Combattants et au ministre associé de la Défense nationale et qui ont un rapport direct avec les anciens combattants de la Gendarmerie royale du Canada et leurs familles.

Le 4 octobre 2017, le premier ministre Trudeau a chargé le ministre Seamus O'Regan de " travailler avec vos collègues et dans le cadre des processus législatifs, réglementaires et du Cabinet établis " afin de réaliser ses grandes priorités, notamment ;

- Augmenter le montant de la pension de survivant de l'ancien combattant de 50 p. 100 à 70 p. 100.

- Éliminer la clause de récupération " mariage après 60 ans " afin que les conjoints survivants des anciens combattants reçoivent une pension et des avantages médicaux appropriés.

Nous avons été très heureux de constater que le premier ministre reconnaît ces questions en raison du fardeau financier important qu'elles représentent - en application - pour les conjoints survivants des anciens combattants qui ont servi fidèlement le Canada.

Même si nous sommes encouragés de voir que le premier ministre a ordonné que ces questions soient réglées, vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que nous sommes profondément préoccupés par le fait que les mêmes priorités n'ont pas été reprises dans la lettre de mandat que le premier ministre vous a adressée.

Ces questions ont exactement le même effet désobligeant et imposent aux conjoints survivants des membres de la GRC les mêmes risques financiers qu'aux conjoints survivants du personnel des Forces armées canadiennes.

Les conjoints survivants d'anciens membres de la GRC sont également désavantagés par une prestation de survivant à un taux de 50 % qui oblige bon nombre d'entre eux à modifier considérablement leur mode de vie et leur niveau de vie pour s'adapter à une baisse aussi importante du revenu annuel. L'augmentation de la prestation de survivant à 70 p. 100 comme le premier ministre l'a demandé pour les anciens combattants militaires, permettra aux conjoints survivants de maintenir le niveau de vie dont ils bénéficiaient lorsque leur conjoint était vivant.

En ce qui concerne la clause sur le " mariage après 60 ans ", on s'attend à ce que cette clause ait été mise en place lorsque l'espérance de vie était inférieure à celle d'aujourd'hui, au Canada, où les hommes sont maintenant censés vivre jusqu'à 80,9 ans et les femmes jusqu'à 84,7 ans, selon l'Organisation mondiale de la santé.

On peut raisonnablement s'attendre à ce que les mariages d'anciens combattants qui surviennent après l'âge de 60 ans durent 20 ans ou plus, compte tenu de l'espérance de vie actuelle.

Le premier ministre a clairement reconnu cette réalité démographique actuelle et a jugé à juste titre qu'il est injuste et préjudiciable de pénaliser les mariages d'anciens combattants qui surviennent après 60 ans.

En tant que ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile responsable de la Gendarmerie royale du Canada et, par extension, des vétérans de la GRC, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de nous confirmer que vous collaborerez avec votre collègue, le ministre des Anciens Combattants, et d'autres collègues du Cabinet pour vous assurer que les priorités énoncées dans le mandat seront réalisées afin

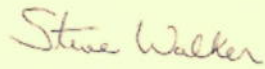
(i) augmenter le montant de la pension de survivant de l'ancien combattant de 50 p. 100 à 70 p. 100, et

(ii) (ii) Éliminer la clause de récupération " mariage après 60 ans " afin que les conjoints survivants des anciens combattants reçoivent une pension et des avantages médicaux appropriés.

S'appliquent également aux anciens combattants de la GRC et à leurs conjoints survivants.

Nous espérons que vous protégerez les intérêts de nos vétérans, Monsieur le Ministre, à cet égard et nous avons hâte d'avoir de vos nouvelles à ce sujet.

Avec mes plus sincères salutations,



Steve Walker
Président
Association des anciens de la GRC

c.c. Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada
c.c. L'honorable Seamus O'Regan, ministre des Anciens Combattants et ministre
associé de la Défense nationale
c.c. Commissaire Brenda Lucki, GRC